

Compte-rendu du CA de l'APLIUT du 8 octobre 2016

Présents : Klaus Bergmann, Anne Brentel, Patrice Charlemagne, Anne-Marie Dugreez, Joëlle Farigoux, Maria Magdalena Fasano, Noella Gageot, Danielle Joulia, Jacques Kuhnle, Jean-Yves Le Jeune, Alison Leonard, Monique Leroy, Mélanie Lopes, Marie-Pierre Martinez, Marie-Annick Mattioli, Cathie-Anne Schneider, Jean-Luc Wolf (17).

Absents excusés avec procuration : Sylvia Canonne, Dorothée Di Costanzo, Hélène Garnier, Chantal Guigue (4).

1) Le compte-rendu du CA du 4 juin 2016 et le compte-rendu de l'AG du 3 juin 2016 sont approuvés à l'unanimité.

2) Rapport de la Présidente (C-A Schneider)

- Les lieux des trois prochains Congrès sont fixés :
2017 (8-9-10 juin) à Paris, organisé par Camille Bonifait et Marie-Annick Mattioli
Le Congrès aura lieu le jeudi 8 juin à l'IUT de Paris-Diderot (VII), dans le 18^{ème} et les vendredi et samedi 9 & 10 juin à l'IUT de Paris-Descartes (V), dans le 16^{ème}.
2018 (31 mai, 1-2 juin) à Toulouse, organisé par Danielle Joulia
2019 à Epinal

3) Rapport de la vice-Présidente (M-A Mattioli)

- Marie-Annick a eu des échanges avec Francis Eynard de La Centrale des IUT concernant une collaboration entre La centrale et l'APLIUT, notamment pour la co-organisation d'une journée de formation ou un séminaire par an. Le CA a validé cette idée en soulignant le fait que cela nous fera une occasion de formation en plus, qu'on pourra désormais participer à la décision de la date de cette journée –pas trop près de la date du Congrès--, et acquérir ainsi plus de visibilité pour l'APLIUT.

(Suite au CA, F.Eynard a répondu favorablement au mail de Marie-Annick où elle proposait *une collaboration avec la Centrale mais néanmoins une discussion de deux points* :
- la date de la journée d'Agen : la semaine précédant le congrès de l'APLIUT risque d'empêcher certains collègues de participer aux deux et donc d'avoir à choisir, ce qui ne serait bénéfique ni pour la Centrale ni pour l'APLIUT ;

- les conditions de participation au séminaire de langues pour les membres de l'APLIUT : certains collègues ont dit que leur département n'étant pas inscrit à la Centrale, ils n'allaient donc pas pouvoir y participer (trop cher pour un département de financer et l'adhésion du département et le séminaire). Pourrait-on dire que le fait d'être membre de l'APLIUT dispense de cette inscription préalable du département ? Les apliutiens paieraient seulement le prix du séminaire.

Quant à l'idée de collaborer sur la constitution de cas en anglais, elle a été validée.

Le CA souhaite qu'un membre de l'association s'implique pour participer à la préparation de cette collaboration avec le CS de la Centrale.

4) Rapport du Trésorier (P.Charlemagne)

- Les finances vont bien, il y a >18 000€ sur les comptes et le Congrès de Lyon était excédentaire de >6000€

5) Rapport de la Revue *Recherche et pratiques pédagogiques en langues de spécialité – Cahiers de l'APLIUT* (L.Terrier Rédactrice en chef RPPLSP)

Tous les numéros de la revue sont désormais accessibles en ligne

- Les numéros des Cahiers de l'APLIUT de décembre 1980 à octobre 2000 (N°1 à Vol. XX N°1 inclus) n'étaient pas en ligne (nécessité de les scanner). Mireille Hardy vient d'achever la préparation des fichiers pour leur mise en ligne sur Persée. Il s'agissait d'un travail de titan et peu de revues de près de 30 ans d'existence peuvent se vanter d'être entièrement en ligne. Un grand merci à Mireille Hardy. Dans les jours ou semaines qui viennent Persée aura achevé la mise en ligne de l'ensemble de ce travail et tous les numéros de la revue seront ainsi en ligne !
- En 2020 la revue fêtera ses 40 ans, il n'est jamais trop tôt pour s'y préparer !

Point sur les numéros publiés depuis le dernier rapport et sur les numéros à venir

- Le numéro de **juin 2016** : **Vol 35, N°2 « Pour une formation durable en LANSAD »** coordonné par **Julie Morère** pour l'APLIUT à la suite du congrès de St Omer a été publié en ligne le 30 juin 2016. Ce numéro comprend les textes introductifs usuels (l'éditorial rédigé par la rédaction de la revue et l'introduction, présentant les textes, rédigé par la rédaction du numéro), 3 articles, 2 fiches pédagogiques et 3 recensions, dont une provenant de notre accord de double-publication avec *Asp*, la revue du GERAS.
- Le numéro d'**octobre 2016** : **Vol 35, N°3 « Du Lansad et des langues de spécialité »** est coordonné par l'APLIUT, ARDAA, GERAS et RANACLES. Il sera publié en ligne à la fin du mois et devrait comprendre un total de 13 à 15 textes. Il s'agira du premier numéro mutualisé à 4 associations impliquées dans la recherche en langues de spécialités et didactique des langues pour le secteur Lansad et au-delà, ce qui représente un défi certain en termes de production de numéro mais une expérience éditoriale riche, et une étape supplémentaire dans la structuration de la recherche autour des questions d'enseignement / apprentissage / acquisition des langues dans l'enseignement supérieur.
- Le numéro de **janvier 2017** : **Vol 36, N°1 « Qualité dans les centres de langues et pour l'enseignement/apprentissage des langues dans le supérieur : définition, enjeux, pratiques »** est coordonné par RANACLES. **Peggy Candas** dirige ce numéro. Les textes sont en fin de processus d'évaluation et les relectures vont débiter dans les jours qui viennent.
- Le numéro de **juin 2017** : **Vol 36, N°2 « Jeux, (re)jeux et langues dans l'enseignement supérieur »** est coordonné par **Anne-Laure Dubrac** et **Linda Terrier** pour l'APLIUT. Il s'inscrit dans la continuité du congrès 2016 à Lyon. La date limite pour les propositions de textes (articles, notes de recherche, notes de pédagogie, fiches pédagogiques ou recensions) a été repoussée au 15 décembre 2016. L'information sur le délai supplémentaire pour la soumission des textes a été envoyée dans le même message que l'appel à textes pour le numéro de janvier 2018 : combiner ainsi les appels à textes donne une visibilité aux auteurs potentiels sur le type de thèmes portés par la revue. Cela présente également l'intérêt de réduire la quantité de messages envoyés sur les réseaux.
- Le numéro de **janvier 2018** : **Vol 37, N°1 « Confiance, reliance et apprentissage des langues dans l'enseignement supérieur »** sera coordonné par **Joséphine Rémon** et **Virigine Privas** pour l'ARDAA. Il s'agira du 3^e numéro porté par ARDAA. La date de soumission des textes a été fixée au 15 février 2017. L'appel à textes a été envoyé sur l'ensemble des réseaux fin septembre.
- Le numéro de **juin 2018** : **Vol 37, N°2** sera coordonné par **Dan Frost** et **Joëlle Farigoux** pour l'APLIUT, en lien avec la thématique du congrès de l'APLIUT 2016. L'appel à textes sera diffusé en même temps que la relance pour le numéro de janvier 2018, soit début janvier 2017.
- Le numéro de **janvier 2019** : **Vol 38, N°1** sera porté par RANACLES. Il s'agira du 3^e numéro porté par RANACLES. La thématique sera articulée soit en lien avec le congrès RANACLES de novembre 2017, soit autour d'un thème tel que l'autonomie (qui n'a encore jamais fait l'objet d'un numéro dans notre revue). Le texte de cadrage sera diffusé en septembre 2017 (ou en juillet 2017 si possible). Les membres du comité de rédaction du numéro restent à préciser.
- Le numéro de **juin 2019** : **Vol 38, N°2** devrait être porté par l'APLIUT, en lien avec le congrès qui se tiendra en juin 2017. L'appel à textes sera diffusé en décembre 2017 ou janvier 2018.

Les numéros d'octobre

- En 2014 la revue est passée à 2 numéros par an, au lieu de trois auparavant (voir <http://apliut.revues.org/1598>). L'idée d'un numéro publié en octobre sans engagement de publication annuel, biennal ou triennal a toutefois été évoquée dès la réunion inter-association de juin 2014 : l'idée d'une série spéciale a été discutée. Michel Van Der Yeught avait en particulier évoqué la possibilité de travailler à partir des spécialités des IUT. Les discussions lors de la réunion inter-association nous ont amenés à la conclusion que ces numéros pouvaient se caractériser par leur mutualisation à deux associations ou plus impliquées dans les langues de spécialités et le secteur Lansad (et au-delà, le cas échéant) et que les thématiques pourraient émerger des travaux menés par les acteurs de ce réseau.
- C'est dans ce cadre que j'ai contacté Marion Del Bove qui a organisé une journée d'étude *Anglais juridique: État des lieux dans les établissements d'enseignement supérieur en France* en mai 2016 à l'université de Lyon.

Elle pourrait être intéressée pour la publication d'un numéro en octobre 2019. Une publication autour du Lansad et des langues de spécialités en psychologie et philosophie est également envisagée pour octobre 2018 en lien avec les journées d'étude co-organisées par le laboratoire CAS (Université Toulouse – Jean Jaurès) et le laboratoire LLSETI (Université de Savoie) en janvier 2017 et octobre 2017.

Point sur le fonctionnement de l'équipe de rédaction de la revue

- Deux réunions Skype se sont tenues au mois de septembre pour préciser l'organisation de la publication des fiches pédagogiques (Marie-Annick Mattioli) d'une part et celle des recensions (Joëlle Farigoux) d'autre part. Ces deux types de textes ont en effet la particularité de pouvoir être proposés en dehors du cadre strict des appels à textes thématiques.
- Les procédures ont été formalisées afin de faciliter le renouvellement de l'équipe et le travail de transition et de transfert des savoirs et savoir-faire.

Point sur la mise à jour du site de la revue

- J'ai procédé en septembre à la mise à jour du site de la revue (version française et version anglaise). Cette mise à jour représente chaque année 4 à 6 jours de travail intensif mais réclame également un travail plus extensif (sur plusieurs mois) afin de faire le point sur les évolutions nécessaires à la politique éditoriale, même à la marge.
- Cette année, il m'est apparu nécessaire d'apporter les deux modifications suivantes à la politique éditoriale de la revue.

1/ **Publication des textes en français et en anglais uniquement** et non plus publication des textes dans toutes les langues. Cette décision est liée à la diffusion des appels à textes élargie à tous les pays de l'Europe et à l'Asie (en attendant la réponse des contacts en Amérique du Nord et du Sud). Le français se justifie car la revue est française, l'anglais se justifie car il s'agit de la langue de communication scientifique. Nous ne pouvons toutefois pas assurer la publication d'articles dans *toutes* les langues faute d'évaluateurs experts dans toutes les langues potentielles. Depuis 2001, seul un texte a été publié en langue allemande alors qu'une dizaine environ ont porté sur l'enseignement de l'allemand (mais ont été écrits en français ou en anglais). De même, si des textes ont porté sur la didactique de l'espagnol, aucun n'a été écrit en espagnol (idem pour le néerlandais, l'italien, et le portugais). En d'autres termes, cette proposition n'empêchera pas la publication de textes rédigés en français ou en anglais sur des questions concernant d'autres langues.

2/ La *Modern Language Association* (MLA) a publié en avril 2016 la 8^e édition de son guide qui propose un changement de paradigme dans le mode de référencement des sources :

What's New in the Eighth Edition

The eighth edition of the *MLA Handbook*, published in 2016, rethinks documentation for an era of digital publication. The MLA now recommends a universal set of guidelines that writers can apply to any source and gives writers in all fields—from the sciences to the humanities—the tools to intuitively document sources. Learn more below about the changes to MLA guidelines.

The List of Works Cited

The eighth edition of the *MLA Handbook* introduces a new model for entries in the works-cited list, one that reflects recent changes in how works are published and consulted. Previously, a writer created an entry by following the MLA's instructions for the source's publication format (book, DVD, Web page, etc.). That approach has become impractical today, since publication formats are often combined (a song listened to online, for example, could have been taken from a record album released decades ago) or are undefinable.

In the new model, the work's publication format is not considered. Instead of asking, "How do I cite a book [or DVD or Web page]?" the writer creates an entry by consulting the MLA's list of core elements—facts common to most works—which are assembled in a specific order. The MLA core elements appear below:

- 1 Author.
- 2 Title of source.
- 3 Title of container,
- 4 Other contributors,
- 5 Version,
- 6 Number,
- 7 Publisher,
- 8 Publication date,
- 9 Location.

In the new model, then, the writer asks, "Who is the author? What is the title?" and so forth—regardless of the nature of the source.

Source : <https://www.mla.org/MLA-Style/What-s-New-in-the-Eighth-Edition>

La revue a mis en place ses propres normes de référencement des sources (dans le corps du texte et dans la bibliographie) mais elles sont fortement inspirées du style *MLA*.

Voici un exemple de modification :

Extrait de <https://owl.english.purdue.edu/owl/resource/747/22/>:

"Note the differences in citing a print book with one author:

Eighth edition (the new way):

Jacobs, Alan. *The Pleasures of Reading in an Age of Distraction*. Oxford UP, 2011.

In this version, only the most essential information is included (author's name, book title, publisher, and date).

Note that the city of publication is not needed, and the medium of publication is eliminated.

Seventh edition (the old way):

Jacobs, Alan. *The Pleasures of Reading in an Age of Distraction*. Oxford: Oxford UP, 2011. Print.

This version includes the city of publication (Oxford) and the medium (print), which the new eighth edition does not require.

Je souhaiterais proposer que **la revue adopte ce tournant dans le mode de référencement des sources** car il me semble non seulement tourné vers l'avenir mais aussi plus proche de la réalité du travail des chercheurs sur le terrain (soit à partir du numéro d'octobre 2016, si possible et du moins à partir du numéro de janvier 2017).

→ Propositions de modification de la politique éditoriale de la revue approuvées par les membres du CA.

Quelques points de difficulté

- **Le numéro de juin 2015** n'est toujours pas sorti en format papier. J'ai fait porter mes efforts sur le passage au tout-en-ligne, sur le travail au sein du comité de rédaction de la revue, sur la mutualisation et sur la visibilité à l'international de la revue (par diffusion plus large avec création de contacts dans tous les pays européens mais aussi en Asie). L'impression papier du numéro n'est donc toujours pas aboutie alors même que l'ensemble des textes est prêt. Une réunion est prévue avec Mireille Hardy courant novembre pour finaliser le numéro et contacter l'imprimerie, en espérant que le tout sera imprimé en décembre : les bibliothèques abonnées réclament en effet, à raison, ce dernier numéro papier.
- **Le temps de finalisation d'un numéro** est très long (il faut compter un mois au total à raison de deux jours entiers consacrés entièrement à la revue chaque semaine). D'autres revues sous-traitent le stylage à revue.org. Je vais me renseigner sur le budget nécessaire à cette opération et sur les implications en termes de production des numéros et ferai un point sur cette question à la prochaine AG.
- Les **comités de rédaction des numéros sont renouvelés à chaque numéro**. Il est donc nécessaire de réexpliquer à chaque numéro, et à chaque étape au sein de chaque numéro, les procédures, fonctionnements, etc. Cela représente un travail de coordination extrêmement lourd et répétitif. Je cherche des moyens de l'alléger, notamment en élaborant des documents de procédures à chaque numéro mais la tâche n'est pas aisée.
- **Le processus de mutualisation du comité de lecture et de relecture** présente toujours des difficultés (voir comptes rendus précédents).
→ Lors du CA Marie-Annick Mattioli propose de rédiger un courrier type aux abonnés de 2015 qui n'ont pas reçu leur numéro afin de les informer du nouveau retard pris et de l'impression prévue pour décembre. Patrice Charlemagne enverra ce courrier aux abonnés concernés.

Budget

- Chaque année, l'association perçoit une certaine somme liée aux droits de copie des œuvres protégées (rémunération pour les droits d'auteur). La somme totale pour 2014 et pour 2015 s'élève à 242,71€ (90,35€ en 2014 et 130,30€ en 2015). Une facture doit être adressée par le trésorier de l'association au centre français d'exploitation du droit de copie afin que la somme soit effectivement versée.
- L'association reçoit également chaque année une somme de la part de revue.org provenant des revenus de Freemium, le système d'abonnement dans des bouquets de revue. Ici plus il y a de lecteurs des différents articles, plus cette rémunération est élevée (calcul = nombre de clics et partage entre les différentes revues). Cette somme est amenée à baisser chaque année en raison de la multiplication des revues sur revue.org mais elle permet de financer en partie les activités liées à la revue.
- Déplacements effectués pour l'année 2016 (factures non encore envoyées) : CA de mars, GERAS Journée DidAsp (pour numéro d'octobre en particulier).
- Déplacements prévus pour l'année 2017 : CA de mars, congrès de l'APLIUT, SAES pour réunion inter-associative.
- Demande de budget exceptionnel pour l'achat d'un PC fonctionnant sous Windows avec la suite Microsoft Office 2010 pour effectuer le stylage des articles. Env. 700€. Je travaille en effet sous Mac, et la suite Word fonctionne très mal – plantages réguliers – dès que l'on utilise des fonctionnalités avancées de Microsoft Word. Cet ordinateur serait bien sûr donné au prochain rédacteur en chef.

→ Budget approuvé par le CA et Rapport approuvé par le CA.

Linda Terrier

Rédactrice en chef *RPPLSP*

CR rédigé le 7 octobre 2016 puis modifié à la suite des votes du CA le 10 octobre 2016

Toulouse

6) Organisation du congrès 2017 (Camille Bonifait et M-A Mattioli)

Congrès 2017 à Paris : Les lettres des deux directeurs s'engageant à l'organisation du congrès 2017 ont été adressées à la présidente de l'association dès le mois de septembre.

Une collaboration active et fructueuse entre les deux IUT s'est installée pour la préparation du congrès 2017, avec des réunions très fréquentes :

- Réservation des salles et amphis
- Groupes d'étudiants impliqués dans le congrès (un en TC, P5, jusqu'en février 2017 et deux en MP, P7 de février à juin 2017)
- Devis pour les repas de midi des jeudi (auberge de jeunesse) et vendredi (CROUS) sont demandés. Il est rappelé que le prix ne doit pas excéder 12 euros, vin et café compris.
- Devis pour le repas du vendredi soir : 3 lieux à 45 euros sont déjà envisagés (+ 10 euros/pers. pour ambiance musicale éventuellement)
- Le jeudi soir, après les ateliers, il est proposé de mettre en place un atelier chant/voix plutôt que le traditionnel apéritif à la mairie. L'ensemble du CA valide l'idée.

7) Questions diverses

- Editeurs : certains souhaitent toujours venir au Congrès et apprécient le contact avec les enseignants même s'ils savent qu'ils ne vendent rien.
Nous souhaitons inviter des petites librairies locales à tenir des stands avec une sélection de livres sur le thème du Congrès ou pour l'enseignement des langues.
- Swap Shops : 1 créneau est trop court, il en faut 2
- Les compte-rendu des CA et des AG seront mis sur le site

Prochains CA : - le 14 janvier 2017 à l'IUT de Paris Descartes
- le 25 mars 2017 à l'IUT de Paris Descartes

Compte-rendu rédigé le **19/10/2016** par Alison Leonard